

Magnanville

magazine

un état d'esprit



**Rentrée scolaire :
à vos crayons !**

sommaire

4

→ nous

Michèle Berrezai à la Politique Sociale
De nouveaux adjoints dans l'équipe municipale
Sénat : son rôle

6

→ notre vie

Rentrée scolaire : bilan
Mini-séjour nature
Les sports à l'honneur

10

→ notre ville

L'HAD en place

11

→ notre territoire

Déchets : triez !



Cirquexpo

Du 26 septembre au 14 octobre 2017

Salle Voltaire (La Ferme)

Exposition présentée par la bibliothèque municipale Jacques Prévert en partenariat avec Daniel Rivat, Président de l'association Cirquexpo.

Entrée gratuite.

Plus d'infos :
01 30 92 87 26

www.magnanville.fr

→ Infos pratiques

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Assistante sociale

Tél : 01 34 97 80 80

ALLÔ PMI (protection maternelle et infantile)

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 0 801 802 803*

ALLÔ Accueil petite enfance

Tél : 0 801 857 978*

*Prix d'un appel local

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26

www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LEBOUÇ

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Olivier Bellet

Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

2017 est une année charnière. À mi-mandat, elle est l'occasion de vous faire part des grandes orientations de notre projet de ville. Ce projet, nous l'avons pensé pour répondre aux attentes des Magnanvillois. Je ne suis pas là pour continuer une histoire ni pour en écrire une nouvelle mais pour répondre aux besoins de la population.

J'ai conscience que les avancées peuvent parfois sembler abstraites car impalpables mais c'est ainsi que se construisent les grands projets. Ce temps de maturation nous a permis de dresser un état des lieux, véritable clef de voûte dans l'élaboration de notre projet.

À travers des données chiffrées, il nous confirme différents éléments comme la nécessité de repenser certaines de nos infrastructures vétustes qui ne sont plus adaptées et coûteuses en fonctionnement. Nous devons aussi prendre en compte les modes de vie actuels et ceux qui se dessinent pour demain ; le numérique et le développement durable en sont deux exemples. La maîtrise du nombre de logements sociaux fait également partie des enjeux, en permettant l'accès au logement pour tous dans le respect du bien vivre ensemble que nous appelons tous. Tout cela avec en toile de fond un contexte économique compliqué.

Comme je l'avais annoncé, des groupes de travail se tiennent actuellement et viendront compléter les réflexions déjà menées sur le projet de ville. Après le temps de la réflexion viendra le temps très attendu de l'action et 2018 en dévoilera les premiers exemples. Mais soyons clairs, il n'est pas question pour moi de précipiter les chantiers pour leur donner de la visibilité au risque de compromettre leurs fondations.

En attendant ces échéances, l'équipe municipale et les services poursuivent le travail au quotidien pour continuer à vous apporter du confort, de la sécurité et de la convivialité sans peser sur le budget des familles. C'est aussi cela la gestion d'une commune.

Bien à vous.

Michel LEBOUc

Maire,

Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Vous avez
des questions sur
la vie de la commune ?

Vous souhaitez
prendre RDV avec
le maire ?

→ Adressez un mail via le site internet de la ville

en remplissant le formulaire adéquat dans
la rubrique « **ma mairie 24h/24** », en page d'accueil.

Maltraitance des adultes vulnérables

Vous subissez, voyez ou soupçonnez de mauvais traitements envers des personnes âgées ou handicapées ?

Un professionnel est à votre écoute au 01 39 55 58 21 (coût d'un appel fixe). Ce service, mis en place par le Conseil départemental et l'association gérontologique des Yvelines (AGY), est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.

Tribune libre :

Texte non remis.

Élus : un nouveau secteur pour Michèle Berrezai

Michèle Berrezai est adjointe à la politique sociale et à l'accompagnement des handicapés depuis juin dernier.

Magnanville Magazine : Vous prenez en charge une nouvelle délégation. Quelle résonance a-t-elle pour vous ?

Michèle Berrezai : Ce sont des thématiques qui me parlent beaucoup. Le bien-être des seniors est également au cœur de mon métier et je suis convaincue que la connaissance de ce secteur sera un véritable atout. J'y suis par exemple suffisamment familiarisée pour avoir une bonne lisibilité des dispositifs offerts sur notre territoire et pour développer un lien privilégié avec nos partenaires. Le département est compétent sur les questions de solidarité mais la commune œuvre également pour apporter une vraie réponse de proximité à ces publics.

MM : Quel type d'actions sont organisées à Magnanville ?

MB : Je pense entre autres aux actions pilotées par la municipalité via le CCAS. Elles s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement des publics fragilisés, des seniors et des personnes en situation de handicap pour leur apporter du confort et lutter contre l'isolement. Chaque année, nous organisons des sorties intergénérationnelles, des cycles de conférences et d'ateliers sur des sujets qui les concernent particulièrement : l'alimentation, la mémoire, l'équilibre. Nous déclinons également des actions nationales telles que la Semaine Bleue. Nos associations sont aussi d'excellents relais puisqu'elles proposent des activités dédiées qui contribuent à la convivialité et à la santé des seniors. Je pense à des activités de tonification corporelle comme par exemple la gym, le yoga...

MM : Outre ces actions, quels sont vos axes de travail ?

MB : Nous souhaitons sensibiliser chacun sur une meilleure prise en compte et intégration des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien cette mission, nous aurons besoin de diagnostics utiles à une meilleure connaissance des publics concernés et à leurs attentes. Parmi nos actions, l'accessibilité des lieux publics est une priorité. Parallèlement nous travaillons déjà à intégrer la population de demain et tâchons d'anticiper ses composantes. L'évolution de la vocation du « Toit solidaire » nous y incite : le suivi de ses logements et leur réhabilitation est aussi au cœur de nos missions. Côté seniors, nous souhaitons développer des gestes de bon voisinage qui devraient apporter réconfort et contribuer à leur sérénité et au bien vieillir à Magnanville.



Michèle Berrezai



Élections

Vous avez emménagé à Magnanville, changé de quartier ou atteint votre majorité ?

Inscrivez-vous sur les listes électorales via www.monservicepublic.fr ou en mairie **avant le 31 décembre**.

Vous avez atteint vos 18 ans et reçu un courrier de la mairie vous informant de la prise en compte de votre inscription ? Cette démarche n'est donc pas nécessaire. Prochain rendez-vous électoral : les Européennes en 2019.

Plus d'infos : Service élections - Tél : 01 30 92 87 27.



De nouveaux adjoints au sein de l'équipe municipale

Vos élus, ce sont des hommes et des femmes qui partagent des valeurs communes mais des sensibilités différentes, des parcours personnels et professionnels singuliers. Cette diversité est une richesse pour construire l'avenir de Magnanville.

L'année de mi-mandat est une année de bilan qui permet de redéfinir les orientations des projets car les villes évoluent, elles ne restent pas la photographie de 2014.

L'équipe a également évolué pour répondre aux ambitions portées par et pour la commune.

« Je pense que les adjoints qui ont pris en charge certaines délégations depuis juin apporteront un vrai savoir-faire et savoir-être. L'implication dont ils font preuve depuis le premier jour en témoigne déjà. Je leur souhaite une pleine réussite dans le travail qui les attend » précise le Maire Michel Lebouc.

Vos élus

Michel LEBouc

Maire, conseiller communautaire délégué de la Communauté Urbaine GPS&O.

Les adjoints

Sandrine MARTINS

Politique financière.

Christian RUDELLE

Travaux, voirie, espaces verts, patrimoine.

Catherine GUERBOIS

Enfance jeunesse.

Michèle BERREZAI

Politique sociale et accompagnement des handicaps.

Denis ANDRÉOLÉTY

Politique culturelle et vie associative.

Françoise GONICHON

Relations, information publique et citoyenne.

Jean-Philippe BLOT

Environnement, développement durable, politiques éducatives.

Jean-Noël GAILLEMARD

Politique sportive.

Les conseillers municipaux

• **Zaïa Zeghoudi,**

Conseillère déléguée en charge des questions relatives à "l'animation Seniors" et au Conseil Municipal d'Enfants.

• **Christophe Rocher,**

Conseiller délégué à la politique sportive.

• **Pierrette Robin**

• **Didier Chauvin**

• **Daniel Perrier**

• **Robert Huot**

• **Hélène Bisson-Andréolély**

• **Jacques Azanza**

• **Danièle Deschamps**

• **Pascale Grihault**

• **Maurice Debauche**

• **Myriam Rebourg**

• **Bruno Guyot**

• **Nathalie Devaux-Dagonneau**

• **Sylvie Tribut**

• **Stéphane Buisine**

• **Nathalie Voisin**

• **Nicolas Laroche**

• **Rachid Berrouachedi**

• **Michel Atencia**

Focus : Sénatoriales 2017

Dimanche 24 septembre, les grands électeurs se sont rendus aux urnes afin d'élire leurs sénateurs.

Dans notre département, 6 sièges ont été pourvus, 5 par les élus de la liste « Une équipe pour toutes les Yvelines » dont Gérard Larcher, président sortant, a été réélu (54,97%) et 1 élu de la liste « Ensemble en Marche, pour les Yvelines ».

Qui élit les sénateurs ?

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par de grands électeurs. Ce sont des députés, des conseillers régionaux, départementaux et municipaux délégués qui, eux-mêmes, ont été préalablement élus par les citoyens.

Quel est le rôle du Sénat ?

Le Sénat a pour missions de participer au travail législatif, de contrôler l'action du gouvernement et de représenter les collectivités territoriales.



PARTICIPER AU TRAVAIL LÉGISLATIF

- Examen des projets de loi
- Dépôt des propositions de loi
- Dépôt d'amendements
- Vote de la loi

CONTRÔLER L'ACTION DU GOUVERNEMENT

- Contrôle de l'application des lois
- Questions au gouvernement

REPRÉSENTER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Examen des projets de loi relatif aux collectivités territoriales

Rentrée scolaire, voici venu



Les établissements font peau neuve

Le confort des élèves et des personnels des écoles n'est pas en reste puisque bon nombre de travaux ont également été réalisés dans cet objectif : peintures, revêtement de sols, remplacement de candélabres par des équipements LED...

Pour le collège George Sand, le maire est intervenu auprès du Président du Conseil départemental pour que soit financé un vaste chantier de réhabilitation avec les mises aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite et de la sécurité incendie. La remise à neuf de tout le réfectoire est aussi en cours.

Bien que la municipalité ne soit pas compétente dans la gestion des collèges, les élus restent particulièrement attentifs aux éléments de sécurité pour l'accueil des élèves dans cet établissement situé sur la commune. Dans ce sens, une commission de sécurité s'est tenue en septembre.

Le bilan de cette rentrée scolaire est l'occasion d'évoquer les aménagements qui ont été réalisés dans nos écoles durant l'été.

La sécurité pour tous !

Dès le mois de juin, la municipalité a mis en place une modification de la circulation et procédé à la création de places de stationnement supplémentaires aux abords des Cytises afin d'en sécuriser l'accès en privilégiant les cheminements piétons. Il est important que chaque parent respecte ces mesures et plus globalement les règles de circulation sur l'ensemble de la commune. Le civisme de chacun reste l'un des premiers garants de la sécurité de nos enfants. Pour le rappeler, une signalétique a été installée au niveau des écoles et de l'accueil de loisirs. C'est le rôle de chacun de veiller au respect de ce matériel de prévention.

Concernant les préconisations Vigipirate, le maire a œuvré pour l'obtention d'une aide financière de l'État afin de soutenir le financement de la sécurisation des trois groupes scolaires dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) attentat-intrusion qui définit les consignes à respecter pour la mise en sécurité des élèves (évacuation, regroupement, confinement). Ainsi des travaux conséquents ont été réalisés durant l'été tels que le rehaussement et la sécurisation de 250 mètres de clôtures, le changement de 11 portails et portillons, la mise en place de 450 m² de film occultant dans les classes et de contrôles d'accès électroniques sur plus de 100 serrures ; un chantier de 125 000 euros dont la moitié a été financée par la subvention de l'État. La pose de visiophones à l'entrée des établissements dans les semaines à venir achèvera la sécurisation de nos écoles.

Les chiffres clés de cette rentrée

Les effectifs de nos écoles

- **714** élèves
soit **247** en maternelle et **463** en primaire

La sécurisation de nos groupes scolaires

- **250 m** de clôtures
- **450 m²** de film occultant
- **125 000€** alloués au chantier
dont la moitié a été financée par l'Etat



le temps... du bilan

Un rythme scolaire bien orchestré

La rentrée 2017 est aussi l'occasion de revenir à la semaine des 4 jours dans les écoles magnanvilloises, une décision consécutive à la concertation que la municipalité a menée auprès des parents d'élèves mais également des enseignants et représentants de parents d'élèves qui se sont majoritairement positionnés pour un retour à ce rythme.

Parallèlement, les horaires de l'accueil de loisirs et du péricentre ont évolué pour accompagner ce changement. Pensez à faire établir votre carte famille, obligatoire pour l'accès à toutes les activités municipales.

3 conseils pour aller en toute sécurité à l'école

1 - Customisez le cartable de votre enfant avec des bandes lumineuses.

Votre enfant sera plus facilement repérable dans l'obscurité par les automobilistes.

2 - Choisissez le meilleur trajet.

Il vaut mieux que votre enfant prenne un chemin plus long plutôt que de prendre un chemin plus rapide mais plus périlleux.

3 - Pensez au trajet à plusieurs.

Le trajet à plusieurs est plus sécurisant pour les enfants mais aussi plus rassurant pour les parents.



Carte « circuit spécial scolaire » : suivez le guide

Pour les élèves empruntant la navette scolaire depuis l'arrêt « Chemin de Dreux » pour desservir les écoles des Tilleuls et des Cytises, il est nécessaire de se rapprocher du STIF pour obtenir la carte « circuit spécial scolaire ». Pour l'année scolaire 2017-2018, la ville prend en charge une partie de son coût afin que le reste à charge du foyer n'excède pas 50 € quelle que soit la composition de la famille. N'hésitez pas à vous adresser à l'accueil de la mairie pour plus d'informations.

Le numérique trouve place dans nos classes

De la craie au stylet, le numérique se développe dans nos écoles. La municipalité souhaite poursuivre l'équipement des classes en vidéoprojecteurs interactifs (VPI) entamé depuis quelques années.

Cette démarche répond à la volonté des élus de contribuer à la réduction de la fracture numérique sur notre commune, en permettant aux enfants scolarisés d'accéder à des

outils de technologies modernes facilitant les apprentissages, stimulant l'intérêt de l'enfant et sa créativité et participant également à la lutte contre le décrochage.

Cette action est réalisable grâce au prolongement de la Convention partenariale Ville/Académie de Versailles qui tend à équiper les groupes scolaires d'un système d'accès et de navigation sécurisés sur internet compatible

avec la protection des mineurs. Cet investissement de 30 000€ a été subventionné de moitié environ.

« Il est important pour nos écoles de se doter de différents leviers de réussite scolaire en interagissant sur l'égalité des chances. » déclare Jean-Philippe BLOT, adjoint au maire aux politiques éducatives.



Inscription mini-séjour sports nature

La mairie de Magnanville organise un mini-séjour sports nature, qui se déroulera du mercredi 25 au vendredi 27 octobre, pour 24 enfants entre 8 et 12 ans.

Ce séjour se déroulera au centre international de séjour, le Rocheton, 77000 LA ROCHETTE - près de la forêt de Fontainebleau : 3 jours et 2 nuits avec hébergement (chambre de 4 lits, douche et sanitaire) en pension complète, encadré par des éducateurs sportifs et des animateurs diplômés de nos accueils de loisirs.

De nombreuses activités pour vos enfants prises en charge par des professionnels comme du VTT, du basket, de la course d'orientation, de l'initiation nature, des grands jeux et veillées...

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître le montant du mini-séjour.

Retrait du dossier et inscription obligatoire jusqu'au 15 octobre à l'accueil de la mairie.



Françoise et Eddy Bordat entourés de Michel Lebouc et de ses adjoints Denis Andréolété et Christian Rudelle.

50 ans de mariage déjà !

Eddy Bordat, président du Comité des fêtes magnanvillois et Françoise Chavot ont une nouvelle fois échangé leur consentement, le samedi 26 août en mairie, entourés de leurs proches.

Les noces d'or étaient célébrées par Christian Rudelle, 2^e adjoint au maire et ami de la famille. Michel Lebouc, le maire, n'a pas manqué l'événement. Dans son discours, il a souligné l'exemplarité de cette vie commune qui perdure depuis 50 ans.

Il n'a pas oublié non plus de rappeler l'engagement d'Eddy au sein du comité qui dure depuis 40 ans déjà : une fonction qu'il n'aurait pu tenir sans le soutien de son épouse.

Le groupe a terminé la journée sur une soirée festive. Nous leur souhaitons de longues années de bonheur à partager auprès des leurs.

Pacte Civil de Solidarité

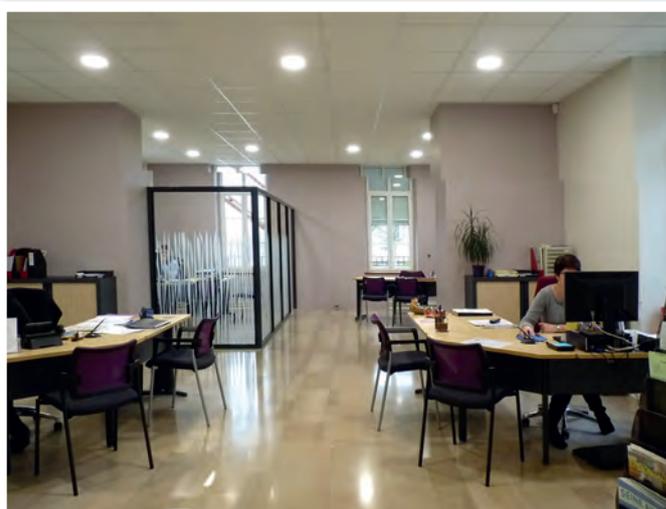
Vous êtes en couple et avez en projet de vous pacser ?

À partir du 1^{er} novembre 2017, vous devrez effectuer vos démarches auprès du service état civil de votre mairie.

D'ici là, vous devez accomplir vos formalités auprès du tribunal d'instance dont vous dépendez. Ce transfert de compétence est en lien avec la loi de la modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle et de la parution du décret d'application publié le 6 mai.

Pour tout savoir sur cette démarche :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>



Une école qui donne l'envie de faire du sport



Votre enfant a entre 6 et 10 ans et ne sait quel sport entreprendre ? Direction l'École Municipale Omnisports.

Football, rugby, handball, mini-tennis, pétanque... L'EMO propose plus d'une trentaine d'activités aux filles et garçons. Au cours de chaque séance, les jeunes découvrent et

s'initient à trois activités sportives différentes en individuel ou en collectif, sous l'œil avisé d'encadrants diplômés. « Il n'est pas question d'entraînement. Notre but est de leur donner le goût et l'envie de pratiquer un sport avec plaisir au-delà de leur passage à l'école » informe Pascal Gimenez, éducateur territorial des activités physiques et sportives pour tous.

Un rayonnement hors les murs

Depuis sa création en 1991, l'EMO rayonne bien en dehors de l'enceinte du complexe sportif Firmin Riffaud. « L'école s'est fait connaître par le bouche à oreille. Il y a quelques années, une institutrice m'a demandé d'intervenir en classes. Aujourd'hui les trois groupes scolaires magnanvillois profitent de l'expérience de l'EMO qui accueille aussi d'autres Yvelinois ».

Si votre enfant souhaite intégrer l'EMO, c'est le moment de l'inscrire, il reste encore quelques places le mercredi matin. Bonne année sportive à tous.

Heures et jours de fonctionnement de l'EMO

Une séance par semaine et par enfant :

- Mercredi : de 9h30 à 12h ou de 13h30 à 16h.
- Samedi : de 9h30 à 12h.

Plus d'infos : 01 34 78 52 02.

Paris 2024 : À nous les Jeux !

1924-2024, 100 ans après, Paris aura l'honneur d'accueillir à nouveau les Jeux Olympiques.

C'est officiel, mercredi 13 septembre à Lima au Pérou, Paris a été désignée ville hôte pour les Jeux Olympiques de 2024.

La candidature de Paris avait été largement soutenue partout en France et notamment par de nombreuses collectivités. À Magnanville, le feu d'artifice du 13 juillet dernier mettait à l'honneur ce thème. Les jardiniers avaient par ailleurs réalisé, en juin, une reproduction florale de l'emblème des Jeux Olympiques de 2024 aux pieds de l'Hôtel de ville.

Pour Michel Lebouc, soutenir Paris 2024, c'est avant tout réitérer son attachement aux valeurs de l'olympisme. « Pour moi, l'Olympisme est une philosophie de vie. Il véhicule des valeurs fondamentales. **L'excellence** en donnant le meilleur de soi, sur le terrain mais aussi dans la vie en se dépassant au quotidien et étant fier de l'effort accompli.

L'amitié, qui se traduit par la solidarité, le partage et l'esprit d'équipe. **Le respect** qui dans le sport va de pair avec le fair-play, le respect des règles et qui, au-delà, est synonyme de tolérance et du bien-vivre ensemble. »

Retour sur le Forum des associations

Franc succès pour le 21^{ème} forum organisé par les associations magnanvilloises et la municipalité, le 9 septembre à la salle polyvalente Lino Ventura. Activités culturelles, sportives, solidaires, citoyennes... Les visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix pour trouver leurs loisirs. La bibliothèque municipale Jacques Prévert, l'École Municipale Omnisports et le club préados ont également profité de l'occasion pour présenter leurs services.



Un temps fort apprécié de tous et particulièrement des Magnanvillois qui ont pu échanger avec les élus sur des sujets touchant leur quotidien et les projets à venir.



Remplacement du réseau électrique : où en est-on ?

ENEDIS améliore et renforce actuellement près de 4 km de réseau d'électricité basse tension, dans le périmètre situé entre les avenues des Acacias et des Tilleuls.

Ces travaux d'envergure, qui ont débuté en mai dernier, sont réalisés par l'entreprise Colas. Ils font suite à une étude d'ENEDIS pour répondre aux évolutions des besoins ainsi qu'à l'ancienneté du réseau actuel.

À ce jour, l'allée des Sauges, l'avenue des Acacias et les rues et sentes allant de cet axe à l'avenue des Tilleuls sont équipées.

À venir

Les ouvriers s'attèleront ensuite à la seconde partie de l'avenue des Tilleuls en direction de la rue de Fontenay, ainsi que dans les petites allées attenantes.

« Il est nécessaire de terrasser les trottoirs ou la chaussée pour installer les nouveaux câbles » précise Fiorenzo Di Giovanni, responsable des services techniques de la mairie. Pendant les travaux, les voies restent ouvertes à la circulation afin de limiter la gêne occasionnée et permettre l'accès aux écoles avoisinantes.

« Nous comptons donc sur la vigilance de chacun et particulièrement des automobilistes qui doivent respecter la limitation de vitesse fixée à 30 km/heure » ajoute le Maire, Michel Lebouc. Le chantier devrait s'achever en décembre.



L'équipe du service HAD

Un service d'Hospitalisation à Domicile (HAD) de 35 patients pour adultes a ouvert au sein du Centre de Gériatrie Clinique Léopold Bellan à Magnanville.

C'est une bonne nouvelle pour le Nord-Ouest des Yvelines : l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a autorisé le Centre de Gériatrie Clinique Léopold Bellan à créer un service d'HAD. Il couvre 83 communes et plus de 178 500 habitants. Une décision qui tombe à pic, compte tenu des indicateurs sociodémographiques défavorables sur cette zone : forte précarité de la population, surmortalité par rapport au reste du département et pénurie de professionnels libéraux.

Un service d'hospitalisation à domicile à Léopold Bellan

« Il répond à un véritable besoin, puisqu'avec 20 patients par jour pour 100 000 habitants, le taux de recours à l'HAD y est inférieur à la moyenne régionale. De plus, nous connaissons bien ce secteur. Notre Service de Soins Infirmiers à Domicile y intervient déjà. » informe Sophie Villedieu, la directrice du centre.

Un service polyvalent

Spécialisé en soins palliatifs, l'HAD propose tout type d'accompagnement en dehors de la maternité, la pédiatrie et les transfusions sanguines. Il permet à des patients adultes malades de tous âges atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables, d'éviter ou de raccourcir l'hospitalisation traditionnelle. Ils bénéficieront des soins médicaux et paramédicaux 24h/24, toute l'année. Ce service sera porté à terme par une équipe de salariés pluridisciplinaires et des professionnels libéraux de terrain. Une belle avancée pour le Mantois.

À vos déchets, prêts, triez !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) a la gestion de la collecte de vos déchets. Pour simplifier votre geste quotidien, la CU GPS&O mettra prochainement à votre disposition le calendrier de collecte 2018.

En attendant, vous retrouverez, sur cette page, les informations nécessaires et les bons gestes à adopter.

Le tri des déchets : un écocoste simple



Ordures ménagères

- Déchets non recyclables
(Films plastique, couches, barquettes polystyrène, pots de yaourts...)



Emballages recyclables

- Emballages métalliques
(canettes, boîtes de conserve et aérosols)
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages en carton et briques alimentaires



Déchets verts

- Feuillages, branchages, tontes de gazon et fleurs

La dernière collecte de déchets verts s'effectuera le vendredi 24 novembre 2017.

Encombrants

La dernière collecte des encombrants aura lieu le mardi 28 novembre pour le **secteur violet** et le mercredi 29 novembre pour le **secteur orange** (se référer au calendrier de collecte 2017).



Vos déchèteries

Déchèterie de la Vaucouleurs

Chemin des Larrons
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 34 76 01 84

Déchèterie des Closeaux

18 rue des Closeaux
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 94 19 10

Horaires

Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-18h
Samedi : 9h-18h
Dimanche : 9h-12h
Fermeture : le mardi, les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Prenons soin de nos apports volontaires (AV) !

Place Mendès France, Rue des Pierrettes, Rue des Mongazons, Zac des Roussières, rue de la Mare Pasloue, allée des Cèdres, square des Acacias, rue des Erables, Allée de l'Europe, autant de lieux où vous pouvez retrouver de grands conteneurs d'apports volontaires verres, papiers ainsi que textiles. Ces apports permettent de récupérer des matières recyclables triées par les usagers.

Quelques consignes à respecter : le dépôt est interdit entre 22h et 7h, ainsi que les dépôts sauvages et encombrants.

De plus, afin de ne pas gêner lors de la collecte, il n'est pas autorisé de se garer devant les AV.



Infos déchets

Pour toutes questions relatives aux déchets sur la commune, contactez la communauté urbaine au 01 30 98 78 14.

Si vous souhaitez remplacer gratuitement* votre bac cassé ou bénéficier d'un composteur et de sa formation, contactez la SOTREMA au 0800 40 36 40 (numéro vert) ou au 01 30 98 36 40.

*uniquement pour les particuliers

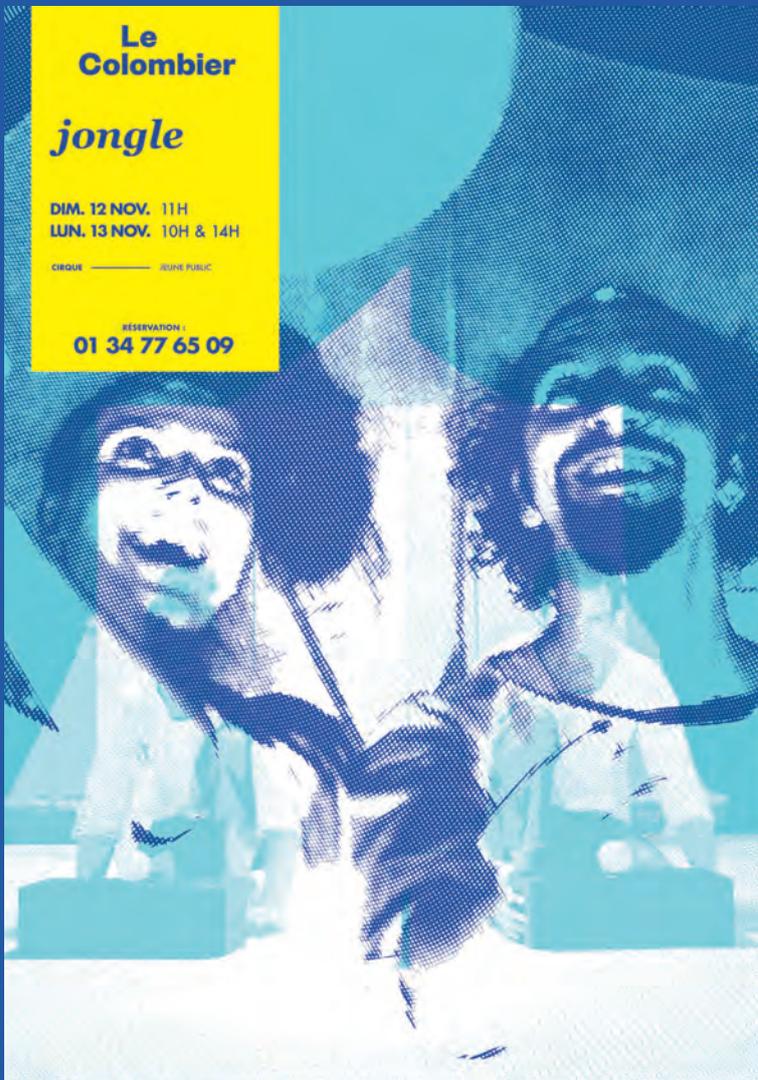
Le
Colombier

jongle

DIM. 12 NOV. 11H
LUN. 13 NOV. 10H & 14H

CRÉDIT ———— JEUNE PUBLIC

RÉSERVATION :
01 34 77 65 09



Le
Colombier

l'homme de fer

DIM. 26 NOV. 11H
LUN. 27 NOV. 10H & 14H

CONTI ———— JEUNE PUBLIC

RÉSERVATION :
01 34 77 65 09



Le
Colombier

jongle d'oc

SAM. 09 DÉC. 20H

CRÉDIT ———— TOUT PUBLIC

RÉSERVATION :
01 34 77 65 09



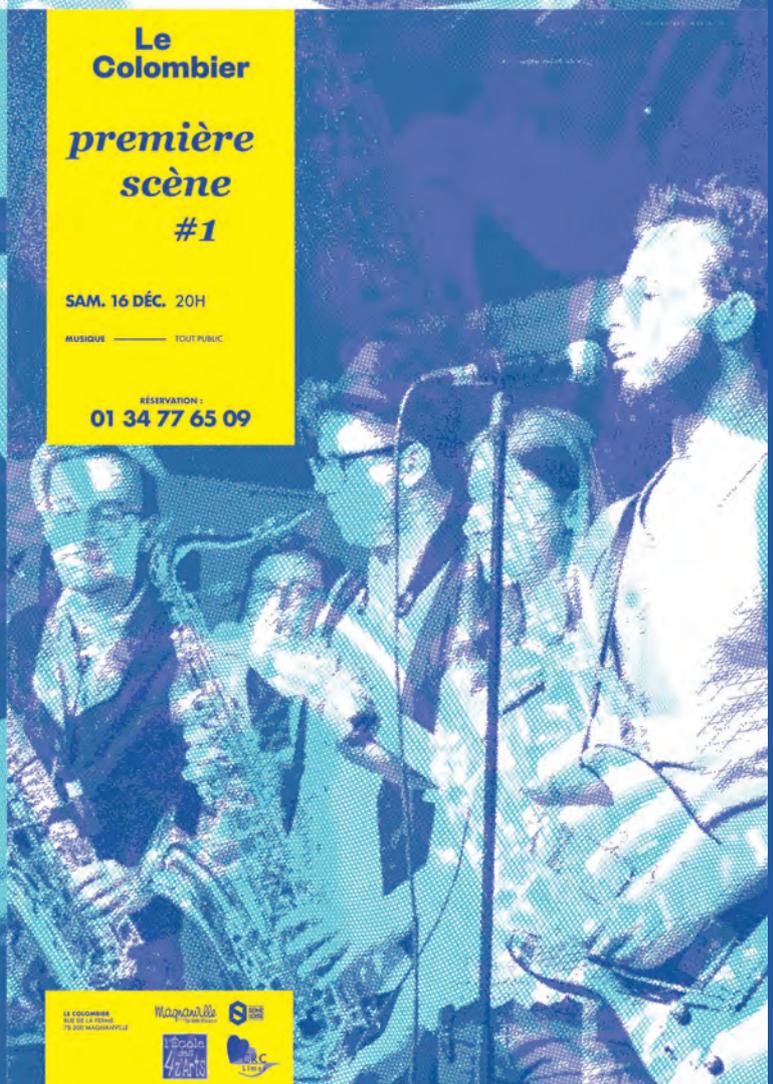
Le
Colombier

première scène #1

SAM. 16 DÉC. 20H

MUSIQUE ———— TOUT PUBLIC

RÉSERVATION :
01 34 77 65 09



LE COLOMBIER
RUE DE LA FERME
78200 MAGNANVILLE

Magnanville
Le 200e d'espérance



LE COLOMBIER
RUE DE LA FERME
78200 MAGNANVILLE

Magnanville

ESN

